Ce que l'on sait du tir de mortier qui a blessé la députée LFI Farida Amrani dans un salon de coiffure

HUFFPOST

https://www.huffingtonpost.fr/france/article/ce-que-l-on-sait-du-tir-de-mortier-qui-a-blesse-la-deputee-lfi-farida-amrani-dans-un-salon-de-coiffure_353927.html?utm_source=firefox-newtab-fr-fr

La députée LFI Farida Amrani a été blessée par un mortier d'artifice alors qu'elle se trouvait dans un salon de coiffure à Évry-Courcouronnes, dans l'Essonne. Par Lola Uguen



XOSE BOUZAS / HANS LUCAS VIA AFP

La députée La France insoumise (LFI) Farida Amrani a été blessée, samedi 7 novembre, par des tirs de mortier d'artifice, alors qu'elle se trouvait dans un salon de coiffure dans l'Essonne.

La députée La France insoumise (LFI) Farida Amrani a été blessée, samedi 7 novembre, par un tir de mortier d'artifice, alors qu'elle se trouvait dans un salon de coiffure dans l'Essonne, a révélé *Le Figaro*, ce dimanche 8 novembre.

« Samedi, j'ai été blessée par des tirs de mortier dans un salon de coiffure d'Évry-Courcouronnes, aux côtés de salariées et de clientes qui ont vécu un moment terrible », a écrit l'élue de la 1re circonscription du département sur Facebook en fin de journée, confirmant les informations du *Figaro* et du *Parisien*. *Le HuffPost* fait le point sur ce que l'on sait de l'affaire.

• « *Un ou plusieurs tirs* » de mortier d'artifice dans un salon de coiffure

Les faits se sont produits samedi, dans la matinée, selon le communiqué de presse de l'avocate de Farida Amrani. La députée *« a été victime d'une attaque d'une extrême gravité dans un salon de coiffure d'Évry-Courcouronnes »*, a-t-elle écrit. Ce sont *« un ou plusieurs tirs de mortier d'artifice »* qui ont été dirigés vers l'intérieur de l'établissement, a-t-elle complété.

Les images de vidéosurveillance partagées par l'élue montrent en effet une personne habillée en noir ouvrir la porte de salon, puis de violentes projections pyrotechniques et des fumées qui remplissent la pièce, ***comme vous pouvez le voir ci-dessous*** (attention, les images peuvent choquer). Pendant ce temps, les personnes présentes dans le salon se réfugient dans l'arrière-boutique.

D'après *Le Figaro*, seule l'élue a été blessée et souffre notamment de brûlures sur l'une de ses cuisses. *« Honnêtement, on a cru mourir. Avec le contexte et l'attentat de Trappes, on a eu très peur. Le salon est tout petit, on n'avait nulle part où se cacher »*, a témoigné Farida Amrani dans la presse.

Les images *« témoignent de la violence de cette attaque et du danger mortel auquel ont été exposées les personnes présentes »*, a souligné l'avocate Louise El Yafi. *« Une telle attaque aurait pu coûter la vie à plusieurs personnes »*, a-t-elle appuyé.

• La députée pourrait *« avoir été spécifiquement visée »*

Dans son communiqué, l'avocate de Farida Amrani précise que l'élue fréquentait *« depuis des années »* le salon de coiffure. Les *« images laissent également sérieusement penser que Mme Farida Amrani pourrait avoir été spécifiquement visée »*, a ajouté Louise El Yafi.

« Seules des femmes se trouvaient alors dans l'établissement », a également indiqué l'avocate. Farida Amrani a dit penser « *d'abord à elles* ». D'après *Le Figaro* et *Le Parisien*, le salon de coiffure était réservé aux femmes, ce que n'a pas précisé l'avocate de l'élue.

• Une plainte déposée

Farida Amrani a porté plainte, ce dimanche, auprès des services de police. *« Ce qui s'est produit est d'une gravité exceptionnelle et ne saurait, en aucun cas, être banalisé »*, a appuyé son avocate dans le communiqué.

Une enquête a ensuite été ouverte par le parquet d'Évry et a été confiée à la Division de la criminalité territoriale, selon la presse. Aucun suspect n'a pour le moment été interpellé.

• La piste d'un tir de représailles ?

D'après les informations du *Figaro* et du *Parisien*, les enquêteurs suivent la piste d'un tir de représailles en lien avec un point de deal situé à proximité.

De son côté, l'avocate de Farida Amrani a fait savoir que *« les investigations devront identifier les auteurs, d'éventuels complices ou commanditaires et leurs motivations »*. *« Elles devront, en particulier, déterminer si ma cliente a été délibérément ciblée en raison de son engagement politique, de l'exercice de son mandat parlementaire et/ou de son origine ou de son appartenance, réelle ou supposée, à une ethnie ou à une religion déterminée »*, a-t-elle mis en avant.